



Avvens

Rapport de transparence

Exercice clos le 30 septembre 2019

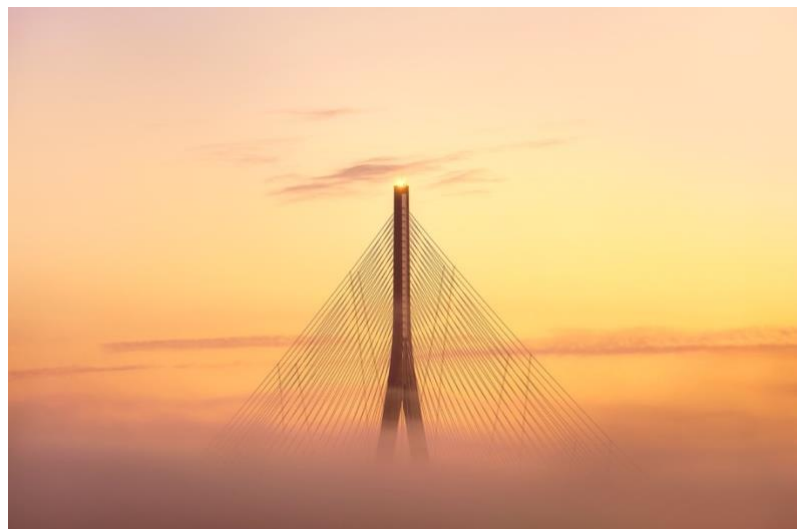
Publié sur le site www.crowe-avvens.fr

En application des dispositions de l'article
R. 823-21 du Code de Commerce

A jour au 17 Décembre 2019

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	1
1 PRÉSENTATION D'AVVENS.....	2
1.1 DESCRIPTION DU CABINET	2
1.2 GOUVERNANCE DU CABINET	4
2 PRÉSENTATION DU RÉSEAU CROWE FRANCE ET INTERNATIONAL.....	5
2.1 DESCRIPTION DU RÉSEAU CROWE EN FRANCE.....	5
2.2 DESCRIPTION DE LA GOUVERNANCE DU RÉSEAU CROWE EN FRANCE	6
2.3 DESCRIPTION DU RÉSEAU CROWE GLOBAL (INTERNATIONAL)	7
2.4 DESCRIPTION DE LA GOUVERNANCE DU RÉSEAU CROWE GLOBAL	9
3 LA GESTION DES RISQUES.....	11
3.1 INDÉPENDANCE, ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE	11
3.2 LE COMITÉ DES RISQUES.....	11
3.3 REVUE INDÉPENDANTE	12
3.4 ROTATION DES ASSOCIÉS PRINCIPAUX	12
3.5 DÉMARCHE QUALITÉ AU SEIN D'AVVENS ET LE CONTRÔLE QUALITÉ INTERNE	13
3.6 CONTRÔLE QUALITÉ H3C / CNCC	14
4 NOTRE ACTIVITÉ.....	15
4.1 LE CHIFFRE D'AFFAIRES.....	15
4.2 AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES	15
4.3 LISTE DES CLIENTS DONT LES TITRES SONT ADMIS À LA NÉGOCIATION SUR UN MARCHÉ RÉGLEMENTÉ	15
4.4 LISTE DES CLIENTS ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	16
4.5 LISTE DES CLIENTS MUTUELLES	17
5 NOS RESSOURCES HUMAINES.....	18
5.1 L'ÉQUIPE.....	18
5.2 LES ASSOCIÉS	19
5.3 LA FORMATION CONTINUE.....	20
6. DÉCLARATIONS RELATIVES AU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ, À L'INDÉPENDANCE ET À LA FORMATION	20



Préambule

Conformément à l'article R. 823-21 du Code de commerce, les Commissaires aux comptes désignés auprès de personnes ou d'entités dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé ou auprès d'établissements de crédit, publient sur leur site internet, dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice, un rapport de transparence.

C'est dans ce cadre que le cabinet Avvens a établi le présent rapport de transparence.
Ce rapport est établi au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019.

Avvens appartient à un ensemble plus large, le réseau Crowe France, qui constitue un réseau au sens de l'article 22 du Code de déontologie de la profession de Commissaires aux comptes.

Le réseau Crowe France regroupe l'ensemble des cabinets français membres du réseau Crowe Global, qui constitue également, à l'échelon mondial, un réseau tel que défini par le Code de déontologie de la Fédération Internationale des professionnels comptables (IFAC).



1 Présentation d'Avvens

1.1 Description du cabinet

L'activité de commissariat aux comptes est exercée au travers des structures d'exercices professionnels suivantes :

Liste des structures d'exercices professionnels de l'activité de commissariat aux comptes d'Avvens		
Avvens Management	S.A.S. au capital de 1 927 600 € Siège social : 14 Quai du Commerce 69009 Lyon N° Siret : 424 420 594 00022	Bureau de Lyon
Avvens Audit	S.A. au capital de 150 000 € Siège social : 14 Quai du Commerce 69009 Lyon N° Siret : 305 446 577 00051	Bureaux de Lyon et Oyonnax
Avvens	S.A.R.L. au capital de 4 338 200 € Siège social : 14 Quai du Commerce 69009 Lyon N° Siret : 503 027 401 00010	Bureaux de Lyon et Oyonnax
Cabinet F. Lenoir et Associés	S.A.R.L. au capital de 8 000 € Siège social : 66 Avenue des Champs-Élysées 75008 Paris N° Siret : 408 214 989 00035	Bureau de Paris
A 4 Partners	S.A.R.L. au capital de 60 000 € Siège social : 66 Avenue des Champs-Élysées 75008 Paris N° Siret : 484 214 291 00037	Bureau de Paris
Avvens Saint-Etienne	S.A.R.L. au capital de 562 000 € Siège social : 17 Rue de la Presse 42000 Saint Etienne N° Siret : 328 666 359 00034	Bureau de Saint Etienne
Avvens Dauphiné	S.A.S. au capital de 295 000 € Siège social : 14 Quai du Commerce 69009 Lyon N° Siret : 402 907 679 00029	Bureau de Lyon
M. Pascal Blandin	Personne physique	Bureau de Lyon
M. Clément Tomasini	Personne physique	Bureau d'Oyonnax
M. Maurice Gavaggio	Personne physique	Bureau d'Oyonnax

Toutes les structures d'exercices professionnels indiquées ci-dessus sont inscrites à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon, hormis les structures A 4 Partners et cabinet F. Lenoir et associés qui sont inscrites à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

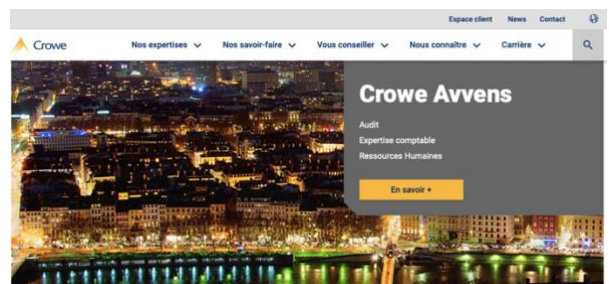
Le capital des sociétés du groupe Avvens est détenu directement ou indirectement via la société holding **Avvens Management**, à plus de 75 % par les associés, inscrits en tant que Commissaires aux comptes :

- Pascal Blandin
- Romuald Colas
- Alexandre Dagnaud
- Jean-Pierre Epinat
- Maurice Gavaggio
- Florence Lenoir
- Marc Luccioni
- Clément Tomasini

Avvens Management est une société inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon, mais ne détient aucun mandat de Commissariat aux comptes.

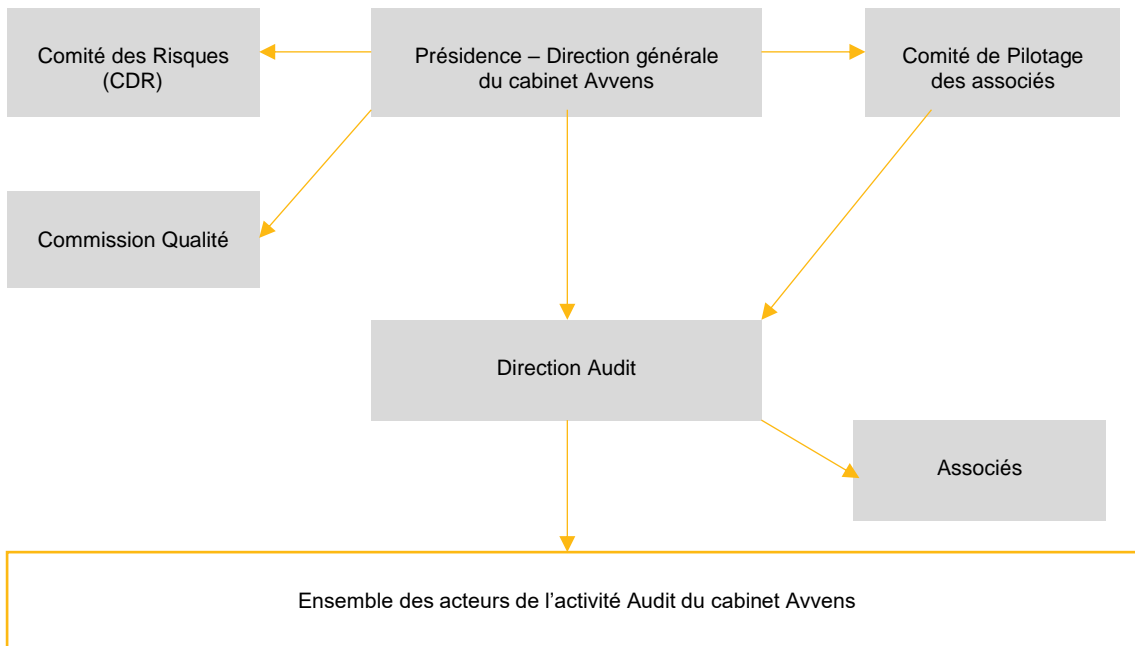
L'exercice social commence le 1^{er} octobre de chaque année et finit le 30 septembre de l'année suivante.

➔ Des informations complémentaires sont disponibles sur le site : www.crowe-avvens.fr



1.2 Gouvernance du cabinet

La gouvernance générale du cabinet relative à l'organisation de l'activité Audit est organisée de la façon suivante :



- La **Présidence** (Pascal Blandin) et la **Direction Générale** du cabinet (Jean-Pierre Epinat) décident la stratégie en lien avec le Comité de Pilotage.
- Le **Comité de Pilotage** se réunit tous les mois et prend de manière collégiale les décisions relatives au fonctionnement général du cabinet.
- La **Direction Audit** (Messieurs Jean-Pierre Epinat et Romuald Colas) met en œuvre cette stratégie auprès des différents acteurs de l'activité Audit.
- Les **associés** représentent le cabinet auprès des institutions professionnelles.

2 Présentation du réseau Crowe France et International

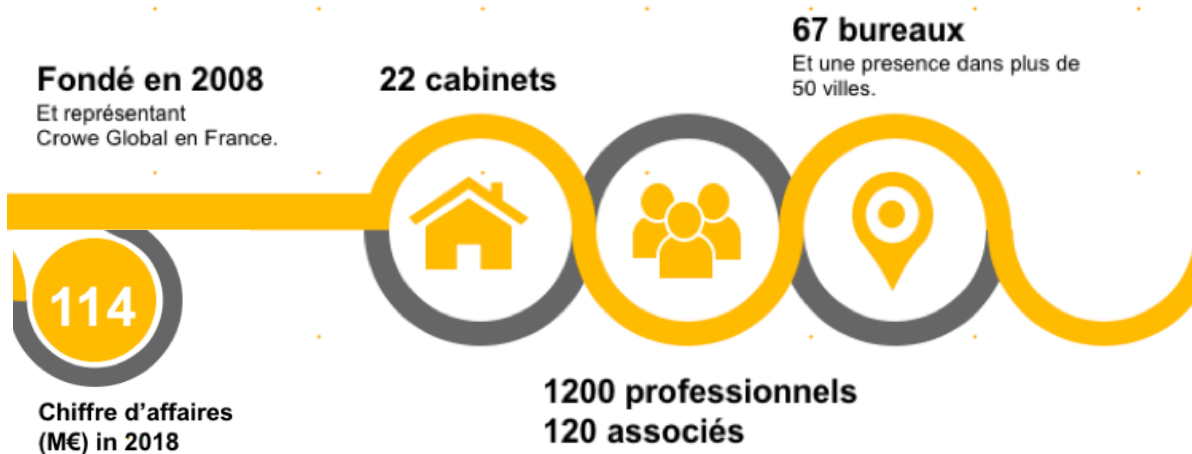
2.1 Description du réseau Crowe en France

Avvens est membre indépendant du réseau



qui rassemble l'ensemble des cabinets français membres du réseau Crowe Global.

Crowe France est l'un des acteurs principaux de l'Audit et de l'Expertise comptable en France. Les chiffres clés pour 2018 sont les suivants :



Tous les cabinets membres sont inscrits à l'Ordre des Experts-comptables et à la Compagnie des Commissaires aux comptes. Les cabinets membres sont indépendants sur le plan capitalistique et exercent leurs missions dans le respect des règles déontologiques des experts-comptables et des Commissaires aux comptes.

➔ Des informations complémentaires sont disponibles sur le site : www.crowe.com/fr

2.2 Description de la gouvernance du réseau Crowe en France

Crowe France est une association qui a pour organe de gouvernance un Conseil d'Administration et un bureau.
Chaque cabinet membre est représenté au Conseil d'Administration.

7

C'est le nombre de **membres du bureau élus parmi les associés des entités membres du réseau**.

Les nouveaux membres élus en décembre 2018 du bureau de Crowe France sont les suivants :

- Président : Jean-Charles François
- Arnaud Devoucoux
- Pascal Blandin (Avvens)
- Stéphane Bernard Migeon
- Jean-François Vaneste
- Jean-François Cottin
- Sébastien Bertrand

2

Associés sont en charge des relations internationales (ILP) :

- Christian Laplane : Audit, Corporate Finance et Risk Consulting,
- Marie-Fleur Bouillon-Bonte : Expertise comptable et Fiscalité.

L'animation est assurée par Julien Benatar, délégué général, et par des commissions spécialisées, notamment une commission audit - EIP. Celle-ci assure une veille technique, répond aux questions soulevées par le réseau et constitue un lieu d'échange.

Enfin, depuis 2019, Romuald Colas (Avvens) assure les fonctions de responsable qualité pour le compte de Crowe France et travaille en interaction avec Crowe Global pour toutes les questions relatives à l'organisation de la qualité au sein du réseau.

Plus généralement, l'association Crowe France est dotée d'une structure d'animation chargée :

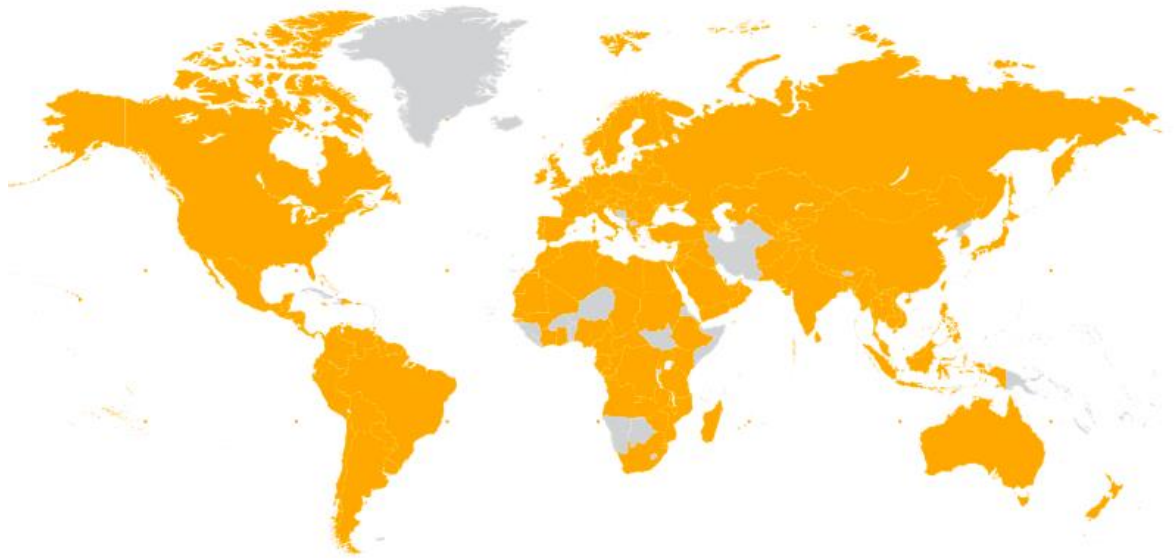
- de s'assurer du respect des règles déontologiques par les cabinets membres et de mettre en œuvre la politique de contrôle qualité,
- de vérifier l'absence de conflit d'intérêt au niveau français,
- de mettre en œuvre l'ensemble des politiques communes à l'ensemble des cabinets membres, notamment en matière de :
 - méthodologie, d'échanges techniques et de mise en œuvre de lignes de services transversales,
 - politique de communication et de charte graphique,
 - prospection et de réponses aux appels d'offres,
- d'assurer la liaison avec le réseau international Crowe Global.

2.3 Description du réseau Crowe Global (International)

Le réseau Crowe global est l'un des acteurs majeurs de l'Audit à l'échelon mondial. Il a connu une croissance régulière et soutenue tout au long des années 2000 et se situe actuellement au 8^{ème} rang mondial.

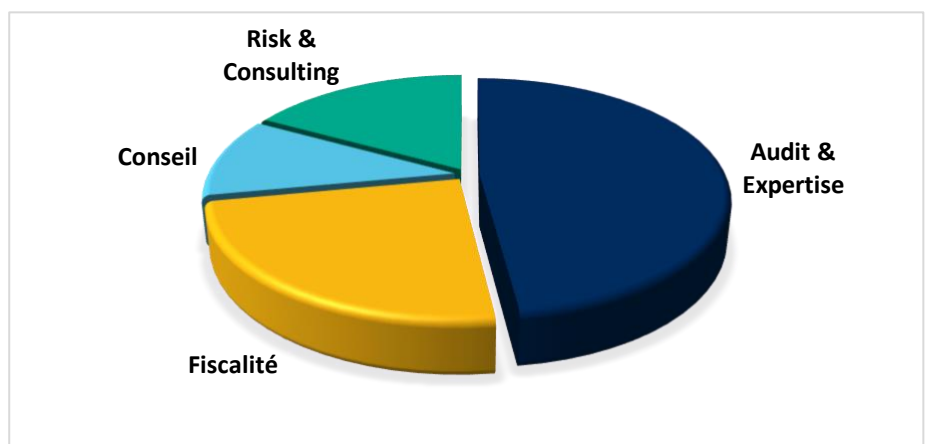
Il est représenté dans 130 pays. Les membres du réseau sont des cabinets de premier plan dans leurs pays respectifs, se situant le plus souvent parmi les dix premiers acteurs locaux.

Une large implantation dans le monde



Au 31 décembre 2018			
Cabinets membres	216	Pays	130
Associés & Equipes	35 000	Associés	3 700
Chiffre d'affaires : 4,3 milliards \$			

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU RESEAU EN 2018



Les cabinets membres du réseau auditent plus de 600 sociétés cotées à travers le monde.

Sur le plan de la doctrine professionnelle, Crowe Global est qualifié de réseau selon la définition de la Fédération Internationale des Professionnels Comptables (IFAC). La méthodologie, le contrôle des conflits d'intérêts et la déontologie sont donc gérés à l'échelon du réseau mondial avec des bases de données appropriées, en particulier pour l'ensemble des audits transnationaux.

Crowe Global est membre du «**Forum of Firms**» qui est un comité de la Fédération Internationale des Professionnels Comptables (IFAC). Ce comité restreint rassemble une vingtaine de réseaux qui constituent les principaux acteurs de l'Audit au plan mondial. Les membres du «Forum of Firms» s'engagent à **respecter l'ensemble des normes établies par ce comité en matière de normes d'audit, de déontologie et de contrôle qualité pour les audits transnationaux qu'ils mettent en œuvre.**

Les services apportés aux clients en matière de fiscalité constituent une gamme complète en la matière.

Les lignes de services stratégiques spécialisées qui sont également développées de manière transversale à l'échelon mondial, au sein du réseau, représentent 29 % du chiffre d'affaires et sont les suivantes :

- Corporate Finance (Transaction Services & Valuation),
- Risk & Management consulting,
- Horwath HTL (consulting spécialisé en Hôtellerie, Tourisme et Loisirs).

Des informations complémentaires sont disponibles sur : www.crowe.com/global



2.4 Description de la gouvernance du réseau Crowe Global

La structure juridique du réseau Crowe Global est classique pour ce type d'organisation et comparable à celle des autres réseaux mondiaux. **Crowe Global est une association de droit suisse regroupant des cabinets qui restent indépendants sur le plan capitalistique.**

Crowe Global est dirigé par un Conseil d'Administration (Board) de 13 personnes, tous associés de cabinets membres.



LES EQUIPES

Les équipes de coordination centrale du réseau sont **basées à New York** et sont relayées par trois **directions régionales** (Amérique, Europe-Moyen Orient-Afrique, Asie-Pacifique).

Elles mettent en œuvre l'ensemble de la conduite unifiée du réseau et notamment le contrôle qualité, la méthodologie, la communication et la coordination des lignes de services transversales et les relations avec les cabinets membres.



La direction de l'audit veille en particulier à ce que l'ensemble des normes spécifiques en matière d'audit transnational, promulguées par la Fédération Internationale des Experts-comptables («International Federation of Accountants» ou «IFAC») soit respecté.

Ces normes sont retranscrites dans le **manuel d'audit de Crowe Global**, qui est déployé au sein du réseau et de la plateforme informatique Caseware International.

Des contrôles qualité systématiques sont diligentés, d'une part, lors de l'admission de nouveaux membres, et d'autre part, de manière périodique, en principe tous les 3 ans.



Une direction de l'audit et des risques est spécialement chargée de la politique qualité, du déploiement de la méthodologie d'audit et de la vérification de l'absence de conflit d'intérêts.

Cette direction est placée depuis 2010 sous la responsabilité de Monsieur David Chitty, qui exerçait une fonction similaire dans l'un des principaux cabinets d'audit au Royaume-Uni.

La direction de l'audit et des risques a pour vocation de s'assurer que les membres du réseau international mettent en place des politiques et des procédures qui soient **conformes avec les standards d'audit internationaux**, qui visent à promouvoir un processus d'amélioration permanente de la qualité des audits.

3 La gestion des risques

3.1 Indépendance, Ethique et Déontologie



Une charte d'indépendance a été mise en place au sein du cabinet Avvens.

Elle consiste à recueillir deux fois par an pour les associés une déclaration formelle d'indépendance. Les collaborateurs signent annuellement une déclaration d'indépendance. Un rappel de la réglementation en matière d'indépendance est d'ailleurs régulièrement abordé lors des réunions faites avec l'ensemble des collaborateurs.

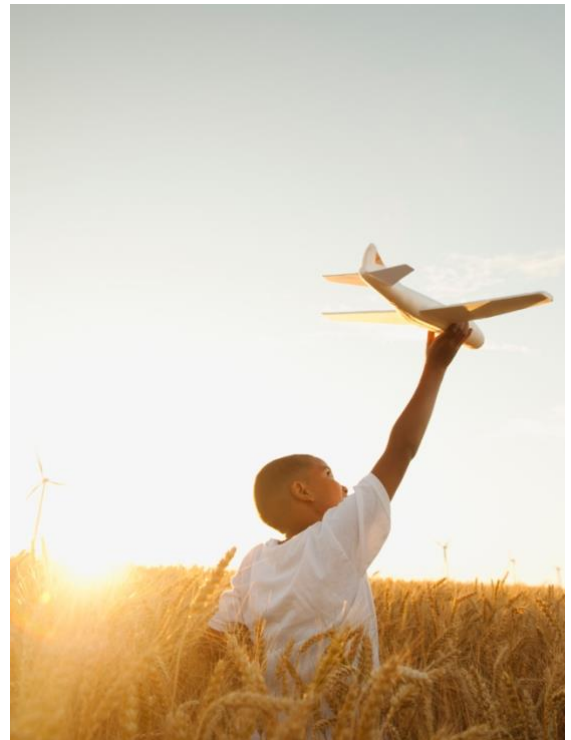
Des déclarations d'indépendance sont aussi réalisées et signées par les mandataires sociaux des différentes structures d'exercices professionnels de l'activité commissariat aux comptes, ceci permet de confirmer que les règles d'indépendance sont respectées sur l'ensemble des missions de commissariat aux comptes réalisées.

Le Comité des Risques (CDR) valide la rotation des signataires sur les entités d'intérêt public (EIP) et traite régulièrement toutes les questions relatives à l'indépendance.

Enfin, **notre manuel de procédures prévoit des procédures rigoureuses d'acceptation et de poursuite des mandats et des missions**, ce qui est un **fondement essentiel de la prévention des risques et de la maîtrise de la qualité en place au sein d'Avvens**. Ces procédures intègrent aussi les questions relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, aux incompatibilités éventuelles, aux conflits d'intérêts potentiels et aux situations où la sauvegarde de l'indépendance pourrait être menacée.

Chaque année, le maintien d'une mission ou d'un mandat fait l'objet d'une procédure garantissant qu'aucun fait nouveau n'est intervenu, et, qu'en conséquence, la mission peut se poursuivre.

Les membres du réseau Crowe France exécutent la même procédure d'acceptation et de poursuite des missions.



3.2 Le Comité des risques

La gestion des risques liés à l'activité Audit est gérée par le **Comité des Risques (CDR)**.

Les prérogatives attribuées à ce CDR concernent :

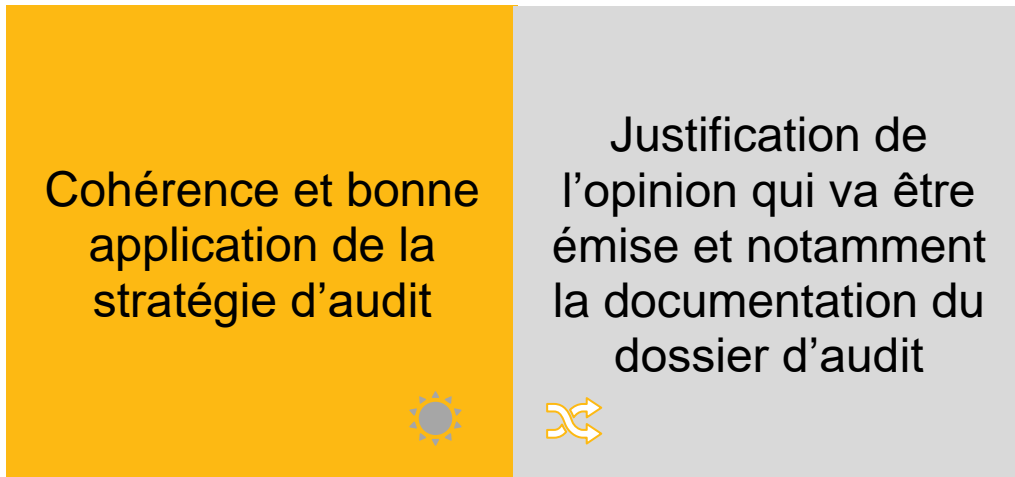
- L'orientation et la définition de la gestion des risques (d'audit et de blanchiment) relatifs à l'acceptation de nouveaux mandats.
- La décision des diligences spécifiques (revue indépendante, etc...) à implémenter sur les dossiers identifiés comme sensibles et prendre connaissance des conclusions.
- La validation des projets d'opinions qui seront émises sur les dossiers évoluant dans un contexte difficile (risque d'audit élevé, révélation de faits délictueux, etc...).
- La surveillance de l'ensemble des mandats et des niveaux d'exposition au risque.

Le Comité des risques se réunit de manière périodique et aussi souvent que l'actualité l'exige.

3.3 Revue Indépendante

Une revue indépendante est effectuée préalablement à l'émission de l'opinion. Elle concerne les entités d'intérêt public (EIP) et une sélection d'entités présentant des risques d'audit significatif soit à la demande du Comité des risques soit à la demande de l'associé signataire.

La révision indépendante au sein du cabinet est assurée par un autre associé du cabinet exclusivement et présente un quadruple objectif :



VERIFIER



3.4 Rotation des associés principaux

La rotation des associés principaux des entités d'intérêt public et des entités faisant appel à la générosité du public, mise en œuvre en application de l'article L. 822-14 du code de commerce et du point 7 de l'article 17 du règlement européen 537/2014, est effectuée tous les six exercices, sans que cette durée ne puisse excéder 7 ans. Cette rotation est appliquée selon les mêmes termes à l'ensemble des filiales de l'entité concernée par la rotation, lorsqu'il y en a.

Cette rotation des associés signataires ne doit pas conduire, sauf exception, à ce que le nouveau signataire soit en charge de la mission uniquement pour la période de vacance de son prédécesseur, soit 3 ans. Il est prévu que le nouveau signataire soit en charge de la mission pour 6 exercices.

Le respect de cette règle est assuré par un suivi centralisé de l'ensemble des mandats concernés.

3.5 Démarche qualité au sein d'Avvens et le contrôle qualité interne

La démarche Qualité au sein du cabinet Avvens repose sur la **Commission Qualité** qui organise, postérieurement à l'émission des rapports, les systèmes de contrôle relatifs aux missions d'audit légal et qui rapporte, via un rapport annuel, ses résultats à la Présidence et à la Direction Générale du cabinet.

Les dossiers sont sélectionnés de manière aléatoire par cette commission et font l'objet tant de contrôles transverses sur un thème que de contrôle approfondis.

La Commission Qualité élabore toute proposition ou recommandation utile en vue d'organiser l'exercice du commissariat aux comptes dans le Groupe et de mettre en place un processus Qualité unifié et sécurisant au sein du cabinet. Le but de cette commission est aussi de garantir l'homogénéité dans les pratiques et la qualité des dossiers au regard des procédures du cabinet.



La démarche qualité est une composante essentielle de notre mode d'exercice professionnel.

Elle s'impose :

- d'une part, au travers des normes et des Codes de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes et d'expertise comptable ;
- et d'autre part, par notre position délibérée de mettre la qualité au cœur de nos métiers en suivant notamment les normes mises en place par le réseau auquel nous appartenons.

Pour ces raisons nous avons conçu notre système qualité en tendant vers les principes édictés dans la norme internationale IASQC1 et en application de la charte qualité du réseau Crowe France.

Notre système qualité est matérialisé dans un manuel de procédures qui formalise nos politiques dans les domaines suivants :

- Ressources humaines
- Formations
- Systèmes d'information
- Documentation
- Suivi de l'activité
- Qualité
- Déontologie
- Acceptation et maintien de la mission
- Gestion de la politique risque cabinet
- Systèmes d'information
- Normes, méthodologie et outils d'exécution de la mission
- Revue indépendante
- Etc...

Des contrôles qualité sont diligentés par le réseau Crowe France et / ou par Crowe Global afin de s'assurer du respect de la charte qualité.

Conformément à la réglementation applicable à notre profession, nos cabinets font régulièrement l'objet d'un contrôle qualité de la part de nos autorités de tutelle.

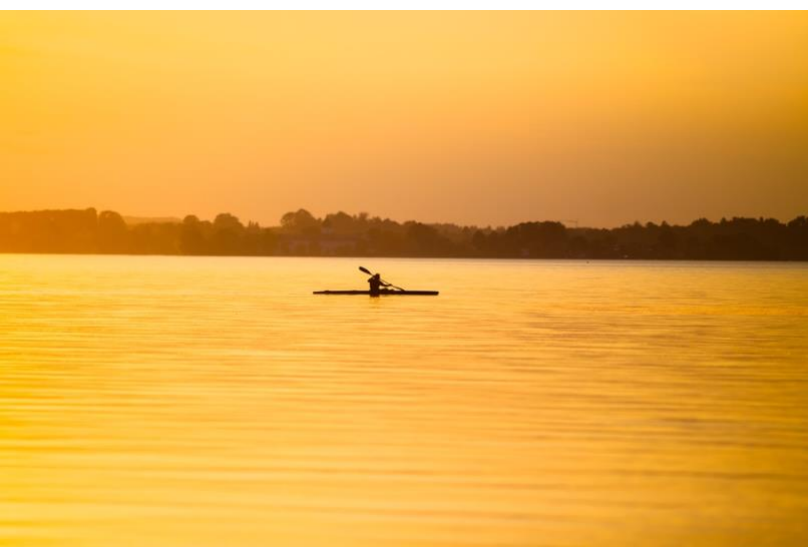
3.6 Contrôle qualité H3C / CNCC

Le Code de Commerce soumet les Commissaires aux comptes, dans leur activité professionnelle, à des contrôles périodiques organisés selon des modalités définies par le H3C.

En octobre 2019, Avvens a fait l'objet d'un contrôle périodique triennal de ses activités de commissariat aux comptes conduit par le H3C, Haut Conseil du Commissariat aux Comptes, en application de l'article R. 821-26 du code de commerce.

Ce contrôle a porté sur le suivi des points d'amélioration identifiés au cours du précédent contrôle, l'organisation et les procédures du cabinet ainsi que sur un mandat EIP et deux mandats non EIP au titre de l'exercice 2018. Le pré-rapport a été reçu en date du 15 novembre 2019.

➔ **Pour accéder au rapport annuel d'activités du H3C, comprenant les modalités de contrôle, et la synthèse des contrôles sur l'ensemble des cabinets, www.H3C.org.**



4 Notre activité

4.1 Le chiffre d'affaires

Les cabinets membres de Crowe Global ont réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 4,3 milliards de dollars.

Le chiffre d'affaires des cabinets membres de Crowe France en 2018 s'élève à 110 millions d'euros.

15

Le chiffre d'affaires d'Avvens, au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019, s'élève à environ 15 millions d'euros.

L'activité d'audit légal représente environ 30 % du montant total des honoraires de notre cabinet, le solde correspondant aux travaux d'expertise comptable, conseil (fiscalité, etc...) et de Corporate Finance (Evaluation, Transaction services).

4.2 Autres informations financières

Le niveau de rentabilité et de fonds propres de notre structure sont des éléments déterminants qui permettent de garantir son indépendance.

425

Avvens est titulaire de plus de 425 mandats de commissariat aux comptes répartis sur l'ensemble du territoire français.

4.3 Liste des clients dont les titres sont admis à la négociation sur un marché réglementé

Les principaux mandats de commissariat aux comptes des cabinets membres du réseau Crowe France dans des sociétés dont les titres sont admis à la cotation sur un marché réglementé sont les suivants :

- Patrimoine et Commerces (Euronext Paris - Compartiment B),
- Passat (Euronext Paris - Compartiment C),
- DBV technologies (Euronext Paris - Compartiment C),
- Gensight Biologics (Euronext Paris - Compartiment C),
- Synergie (Euronext Paris - Compartiment B),
- NSC Groupe SA (Euronext Paris - Compartiment C),
- Guerbet S.A (Euronext Paris - Compartiment B),
- Chargeurs SA (Euronext Paris - Compartiment B),
- Don't Nod Entertainment (Euronext Paris - Compartiment C),
- MEDINCELL (Euronext Paris - Compartiment C),
- Crosswood (Euronext Paris - Compartiment C)
- SCBSM (Euronext Paris - Compartiment C),
- SII ((Euronext Paris - Compartiment B).

➔ Avvens effectue une mission de contrôle légal dans les entités suivantes dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé ou sur un système multilatéral de négociation (SMNO et SMN) :

- Patrimoine et Commerces (Euronext Paris - Compartiment B),
- Visiativ (Euronext Paris – Euronext Growth),
- Genoway (Euronext Paris – Euronext Growth),
- Roctool (Euronext Paris – Euronext Growth),
- Pacte Novation (Euronext Paris – Euronext Access),
- SNPI (Euronext Paris – Euronext Access).

➔ Avvens effectue une mission de contrôle légal dans des filiales françaises des entités françaises ou étrangères suivantes dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé en France ou à l'étranger :

- Essilor (France - Euronext Paris),
- Atlantia (Italie - Bourse de Milan),
- Aevis Victoria (Suisse - Six Swiss exchange, Zurich),
- Yanmar Co., Ltd (Japon - Bourse de Tokyo),
- Sysmex Corporation (Japon - Bourse de Tokyo).



4.4 Liste des clients Etablissements de crédit

Les principaux mandats de commissariat aux comptes des cabinets membres du réseau Crowe France dans des établissements de crédit sont les suivants :

- Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou,
- Crédit Mutuel Maine Anjou et Basse Normandie,

➔ Avvens n'effectue aucune mission de contrôle légal dans des entités constituant un établissement de crédit.

4.5 Liste des clients Mutuelles

Les principaux mandats de commissariat aux comptes des cabinets membres du réseau Crowe France dans les mutuelles sont les suivants :

- Harmonie Mutuelle,
- SMEBA,
- Unimutuelles,
- Union Harmonie Mutualité,
- Mutuelle Keolis Rennes,
- Ressources Mutuelles Assistance,
- Mutuelle du personnel de la BPS,
- MIAIHM,
- Société Mutualiste SEPR
- SEREINA mutuelle,
- MIRFT,
- AUBEANE Mutuelle de France,
- Mutuelle UNEO
- Union Mutualiste Nat Complémentaire (UMNC)
- Mutuelle Générale d'Avignon,
- MGTIC,
- MP TUC,
- MPM,
- Mutuelle de santé MUT,
- Mutuelle Ciotat Nord Méditerranée (CNM),
- Solimut Mutuelle de France,
- MFC,
- Mutuelle de France des Hospitaliers (SMH),
- Mutuelle VOA,
- MUTAMI
- Mutuelle Ouest France

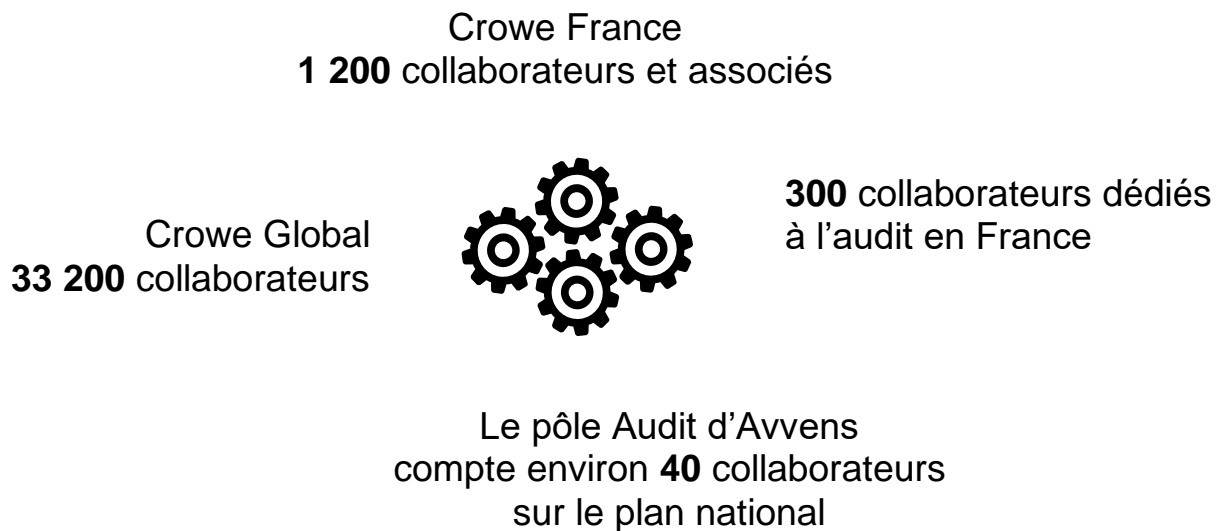
➔ Avvens n'effectue aucune mission de contrôle légal dans des mutuelles.



5 Nos ressources humaines



5.1 L'équipe



5.2 Les associés

Au niveau mondial, Crowe Global compte environ 3 700 associés.

Au niveau national, Crowe France compte 102 associés.

Avvens compte 9 associés signataires inscrits en tant que Commissaires aux comptes



Pascal BLANDIN



Jean-Pierre EPINAT



Romuald COLAS



Alexandre DAGNAUD



Florence LENOIR



Marc LUCCIONI



Maurice GAVAGGIO



Clément TOMASINI

La rémunération des associés est composée essentiellement d'une partie fixe qui peut être complétée par une part variable et/ou par des dividendes.

5.3 La formation continue

Avvens établit annuellement son plan de formations. Celles-ci sont ouvertes à l'ensemble des associés et collaborateurs. Le responsable de la formation s'assure que les actions, en matière de formation, sont conformes, tant vis-à-vis des obligations réglementaires, que de la politique qualité du cabinet.

Ces formations sont principalement suivies auprès d'organismes reconnus dans nos professions. Certaines d'entre elles sont effectuées au travers du réseau Crowe Global et Crowe France.

Les associés respectent les dispositions légales en matière de formation professionnelle continue liées à leur inscription en tant que Commissaires aux Comptes.

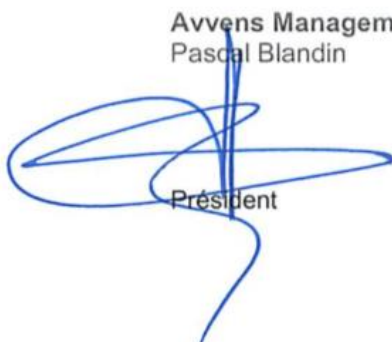
6. Déclarations relatives au contrôle de la qualité, à l'indépendance et à la formation

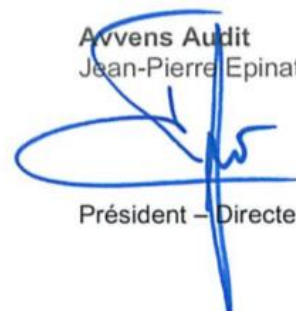
Nous confirmons que les pratiques d'indépendance mises en place au sein du cabinet ont fait l'objet d'une vérification interne.

De même, le système interne de contrôle de la qualité décrit ci-dessus au paragraphe 4.5 fonctionne de manière efficace. Nous avons notamment intégré dans notre plan d'amélioration les recommandations du H3C.

Par ailleurs, nous attestons que la politique de formation continue des auditeurs légaux fait l'objet d'un suivi de façon à prendre en compte les responsabilités qui sont confiées aux associés signataires et à apporter les mesures correctrices en cas de non-respect des prescriptions du Code de Commerce.

Lyon, le 17 décembre 2019.

Avvens Management
Pascal Blandin

Président

Avvens Audit
Jean-Pierre Epinat

Président - Directeur Général

Liste des membres du réseau intervenant en tant que contrôleur légal

Audit Services

Country	Firm
Afghanistan	Crowe Afghanistan
Albania	Crowe AL SHPK
Algeria	Cabinet D'Audit Hamza & Associes
Andorra	Crowe Alfa Capital
Angola	HTW Auditores e Consultores LD
Argentina	Canepa, Kopec y Asociados Argentina
Australia	Crowe Horwath Australasia Pty. Ltd.
Austria	Crowe SOT
Azerbaijan	Crowe Baltic Caspian Audit LLC ABAK-Az Crowe Ltd.
Barbados	Crowe BDS SRL
Bahamas	Crowe Bahamas
Bahrain	Crowe BH
Belgium	Callens, Pirenne & Co. Crowe Consult Cosultoria Empresarial
Brazil	Crowe Macro Auditoria e Consultoria Ltda.
Bulgaria	Crowe Bulgaria Audit EOOD
Cameroon	Okatla Ahanda & Associes Crowe Soberman LLP
Canada	Crowe BGK LLP Crowe MacKay LLP
Cayman Islands	Crowe Horwath Cayman Limited
Chile	Crowe Auditores Consultores Ltda.
China	Ruihua CPAs
Colombia	Crowe CO S.A.S
Costa Rica	Crowe Horwath CR, S.A.
Cote d'Ivoire	Uniconseil
Croatia	Crowe Horwath Revizija d.o.o.
Curacao	ACC & Partners BV
Cyprus	Crowe Cyprus Limited
Czech Republic	Crowe Advartis
Denmark	Crowe Statsautoriseret Revisionsinteressentskab
Dominican Republic	Sotero, Peralta & Asociados
Ecuador	Crowe Ecuador
Egypt	Crowe Dr. A.M. Hegazy & Co
El Salvador	Integrity Auditing Group, Ltda. de C.V.
Estonia	CDNW Group Ltd.
Finland	DHS Oy Audit Partners

Country	Firm
	Avvens
	Becouze
	Cifralex
	Cogefis Associés
	Dauge Fideliance
	Dupouy et Associés
	Ficorec
France	Fideliance Fiduciaire des Mascareignes Fiduroc Gineste & Associés Groupe Rocard HAF Audit et Conseil RSA Sogec
Georgia	Crowe Horwath GE LLC Dr. Kleeberg and Partners GmbH Interfax Treuhand GmbH Steuerberatungsgesellschaft
Germany	Möhrle Happ Luther Wirtschaftsprüfungsgesellschaft mbH RWT Crowe GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft Steuerberatungsgesellschaft
Ghana	Veritas Associates
Greece	Crowe SOL
Guatemala	Vertice Financiero S.A.
Hong Kong	Crowe (HK) CPA Ltd.
Honduras	Horwath Central America
Hungary	Crowe FST Consulting Kft
India	V.P. Thacker & Co.
Indonesia	Kosasih Nurdyaman Mulyadi Tjahjo & Rekan
Ireland	Crowe Ireland
Isle of Man	Crowe Isle of Man LLC
Israel	Ovadia Pick Kriheli And Co
Italy	Crowe Horwath AS
Jamaica	Crowe Dawgen Carribean
Japan	Crowe Toyo & Co. At-Tillawi & Al-Khateeb Company - Certified Auditors
Jordan	Ibrahim Yaseen & Partners Co. - Professional Auditors
Kenya	Crowe Erastus & Co.

Country	Firm
Kazakhstan	Crowe Kazakhstan
Kuwait	Horwath Al-Muhanna & Co.
Latvia	Crowe DNW SIA
Lebanon	Crowe LV Professional Services
Lithuania	Crowe LT UAB
Luxembourg	C-CLERC SA
Malawi	Crowe J&W
Maldives	Crowe Horwath Maldives LLP
Mali	Inter Africaine d'Audit et d'Expertise
Malaysia	Crowe Malaysia
Malta	Horwath Malta
Mauritius	Crowe Horwath ATA
Mexico	Gossler S.C.
Morocco	Horwath Maroc Audit
Nepal	BK Agrawal & Co
Netherlands	Crowe Foederer BV Crowe Peak BV
New Zealand	Crowe Horwath Australasia
Nigeria	Horwalh Dafinone
Norway	Vidi Revisjon
Oman	Crowe Mak Ghazali LLC
Pakistan	Horwalh Hussain Chaudhury & Co
Panama	Moreno & Moreno
Paraguay	J.C Descalzo y Asociados
Peru	Roncal, D'Angelo y Asociados S. Civil de R.L
Philippines	Ramon Garcia & Co. CPAs
Poland	Crowe Advartis Accounting s.r.o.
Portugal	Horwalh & Asociados, SROC, Lda.
Puerto Rico	Crowe PR PSC
Qatar	Crowe Horwath Qatar
Romania	Boscolo & Partners Consulting Crowe Expertiza LLC
Russia	Crowe Russaudit LLC
Saudi Arabia	Al-Azem & Al-Sudairy Certified Public Accountants
Senegal	Max Consulting Group
Serbia	Crowe RS d.o.o
Singapore	Crowe Horwath First Trust LLP
Slovakia	Crowe Advartis
South Africa	Crowe JHB Crowe HZK

Country	Firm
South Korea	Hanual LLC
Spain	Horwath Auditores España, S.L. Crowe Auditores España S.L.P
Sri Lanka	Gajma & Co
Suriname	Crowe Burgos Accountants N.V. Sydrevisjoner Vast AB Kindberg Revision AB Sydrevisjoner Aktiebolag Crowe Osborne AB
Sweden	Crowe Västerås AB Nyström & Partners Revision KB Crowe Tonnerviks Revision AB Tonnerviks Horwath Revision Skane AB Crowe Berney SA
Switzerland	Curator & Horwath Alfa Treuhand und Revisions AG
Taiwan	Crowe Horwath (TW) CPA
Tajikistan	Crowe ACG
Tanzania	Crowe Tanzania
Thailand	Crowe ANS
Tunisia	Crowe Horwath ACF Crowe Horwath Olgu Bagimsiz Denetim ve YMM A.S.
Turkey	Crowe HSY AB Kavram Bağımsiz Denetim ve Danışmanlık A.Ş
UAE	Crowe MAK
Uganda	Crowe AIA
Ukraine	Crowe Horwath AC Ukraine
United Kingdom	Crowe UK LLP Crowe LLP TRUSTA
United States	Crowe LLP TRUSTA
Uruguay	Stavros Moyal Y Asociados
Venezuela	SC Marquez Perdomo & Asociados
Vietnam	Crowe Vietnam Co., Ltd.
Yemen	Crowe AHFAD
Zimbabwe	Crowe Chartered Accountants